

## LE COMPTE CESU EST DISPONIBLE SUR INTERNET

Le compte CESU est l'alternative au chèque CESU «Papier». Tous les mois, le compte est crédité du montant du plan d'aide et permet de régler son salarié par internet, de manière totalement sécurisée.

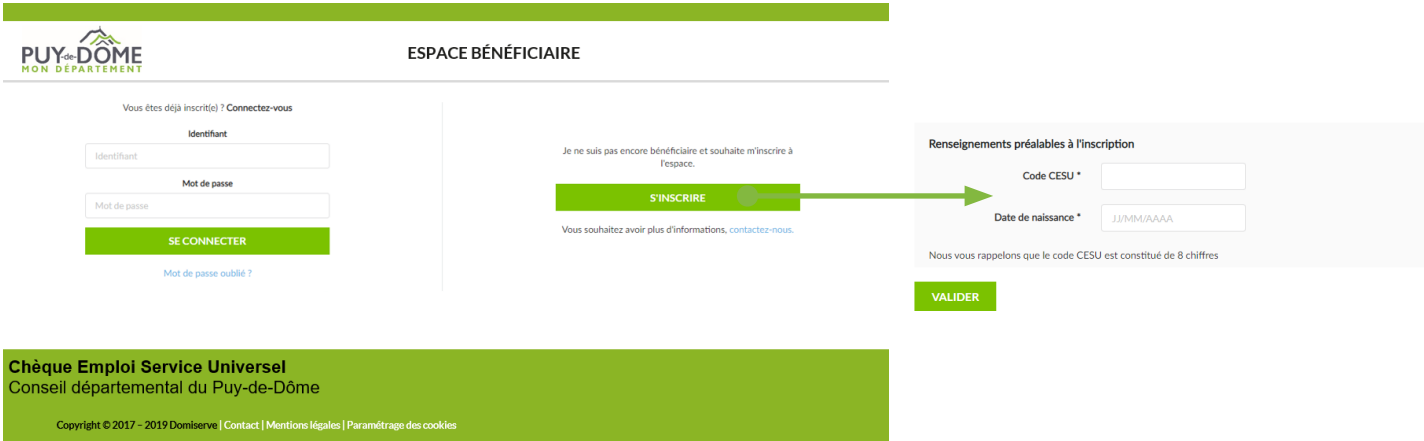
## POURQUOI UTILISER LE COMPTE CESU SUR INTERNET ?

- Il permet en quelques clics des paiements en toute sécurité
- Il permet de déclencher un virement du montant précis de la prestation réalisée
- Le compte bancaire de votre intervenant est crédité dans un délai de 48 heures
- L'historique des opérations est actualisé en temps réel

## COMMENT VOUS CONNECTER A VOTRE COMPTE CESU ?

- **Etape 1 :** Rendez-vous sur le site internet : <http://cd63-pch.domiserve.com>
- **Etape 2 :** Cliquez sur «S'inscrire»
- **Etape 3 :** Indiquez votre code CESU ainsi que votre date de naissance, cliquez sur valider  
Vous retrouverez votre code CESU sur le talon d'un chèque CESU «papier»
- **Etape 4 :** Indiquez votre adresse email, cliquez sur valider

 **VOTRE COMPTE EST ACTIF !**



The screenshot displays the 'ESPACE BÉNÉFICIAIRE' page. On the left, there is a login section with fields for 'Identifiant' and 'Mot de passe', and a 'SE CONNECTER' button. Below it is a link for 'Mot de passe oublié ?'. In the center, there is a registration section with the text 'Je ne suis pas encore bénéficiaire et souhaite m'inscrire à l'espace.' and a green 'S'INSCRIRE' button. Below this is a link 'Vous souhaitez avoir plus d'informations, contactez-nous.'. On the right, there is a 'Renseignements préalables à l'inscription' section with fields for 'Code CESU \*' and 'Date de naissance \*' (with a placeholder 'JJ/MM/AAAA'), and a 'VALIDER' button. A green arrow points from the 'S'INSCRIRE' button to the registration form.

Chèque Emploi Service Universel  
Conseil départemental du Puy-de-Dôme

Copyright © 2017 - 2019 Domiserve | Contact | Mentions légales | Paramétrage des cookies

## PROTECTION ET TRAITEMENT DE VOS DONNÉES PERSONNELLES

Les données à caractère personnel recueillies font l'objet d'un traitement dont Domiserve, l'émetteur de CESU est le sous-traitant du Département du Puy-de-Dôme, conformément au cadre juridique sur la protection des données personnelles en vigueur (Règlement général de Protection des Données - RGPD et Loi Informatique et Libertés modifiée).

Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification de suppression, de limitation au traitement des informations qui vous concernent. Vous pouvez également vous opposer au traitement de vos données sauf si ce droit a été écarté par la loi et définir le sort de vos données après votre décès.

Pour exercer ces droits, vous pouvez vous adresser au délégué à la protection des données du Département du Puy-de-Dôme, Hôtel du département, 24 rue Saint Esprit, 63000 Clermont-Ferrand ou par mail à : [dpo@puy-de-dome.fr](mailto:dpo@puy-de-dome.fr)



## COMMENT PAYER SON INTERVENANT ?

Une fois connecté à votre compte CESU, le paiement de votre intervenant s'effectue en 3 étapes :

- Etape 1 : Choix de l'intervenant

Dans la rubrique « Payer mon intervenant », sélectionnez l'intervenant qui est intervenu à votre domicile. <sup>(1)</sup>

The screenshot shows the 'Type de l'intervenant' section with two radio buttons: 'Une personne physique (Emploi direct gré à gré)' (selected) and 'Une personne morale (Organisme prestataire, mandataire ou établissement public)'. Below is the 'Critères de recherche' section with input fields for 'Code NAN' and 'Date de naissance' (format JJ/MM/AAAA), and a 'RECHERCHER' button. A note at the bottom states: 'Affiliation d'un intervenant personne physique: Si votre intervenant n'est pas encore affilié auprès du CRCESU, vous pouvez télécharger le formulaire d'affiliation dans lequel vous trouverez les informations nécessaires.'

<sup>(1)</sup> En récupérant auprès de l'intervenant son Code NAN, et sa date de naissance.

- Etape 2 : Saisie du montant

Renseignez ensuite le nombre d'heures effectuées, le déclenchement du virement s'effectue par un simple clic de validation, sur la base du montant horaire financé par le Département.

The screenshot shows a table titled 'Compte CESU à débiter' with a sub-header 'PCH EMPLOI DIRECT'. The table has columns for 'Mois d'attribution', 'Vos droits disponibles en heures', 'Heures à payer', and 'Total utilisé'. The row for 'Mars 2023' shows '42H00, soit un montant de 201,94 €' and '0h 00'. A 'Total' row shows 'Montant à débiter' of '0,00 €'. Below the table are buttons for 'ABANDONNER LE PAIEMENT', 'MODIFIER L'INTERVENANT', and 'VALIDER'. A green arrow points from the 'VALIDER' button to the 'Total' row.

- Etape 3 : Confirmation du paiement

Confirmez le virement en ressaisissant votre mot de passe. Votre intervenant sera informé de votre paiement par email.

## D'AUTRES FONCTIONNALITÉS À DISPOSITION

Au-delà des fonctions de paiement, le compte CESU permet à tout moment :

- D'accéder à l'historique des opérations et d'imprimer des justificatifs.
- De compléter si nécessaire, son règlement par carte bancaire.
- De modifier et gérer ses informations personnelles.
- De télécharger des documents d'information mis à disposition par le Département.

## CONTACT

Vous avez des questions ou souhaitez des informations complémentaires : Des conseillers sont à votre écoute et vous accompagnent dans la découverte et l'utilisation du compte CESU. Contactez-les au : 04 73 42 02 33 (Prix d'un appel local)